

**VI.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

ET

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

POUR L'EXERCICE 1887.



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1887, s'élève à . . . . . fr.	22,005,421 »
Le projet de Budget pour l'exercice 1886, monte à. . . . .	22,102,421 »
	<hr/>
La différence en moins pour l'exercice 1887 est de. . fr.	97,000 »

Les articles modifiés et les motifs des modifications sont indiqués ci-après :

## CHAPITRE III.

## AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.

ART. 25. — *Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives.*

Crédit demandé pour 1887 . . . . . fr.	6,000 »
Crédit proposé pour 1886 . . . . .	60,000 »
	<hr/>
En moins pour 1887. . . . . fr.	54,000 »

Cette diminution provient de ce que le renouvellement partiel de la Chambre des Représentants n'aura pas lieu en 1887.

## CHAPITRE X.

## SERVICE DE SANTÉ.

ART. 41 (ancien). — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1881 à 1885, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.*

Crédit demandé pour 1887. . . . . fr.	»
Crédit proposé pour 1886 . . . . .	5,000 »
	<hr/>
En moins pour 1887. . . . . fr.	5,000 »

La destination de ce crédit indique suffisamment qu'il n'y a pas lieu de le reproduire au projet de Budget de 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XI.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 46. — *Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique.*

Crédit demandé pour 1887. . . . .	fr.	268,500	»
Crédit proposé pour 1886. . . . .		288,500	»
<hr/>			
En moins pour 1887 . . . . .	fr.	20,000	»

L'augmentation que l'on a fait subir à ce crédit, en 1886, a été justifiée en grande partie par la nécessité de pourvoir aux dépenses d'installation des laboratoires de bactériologie et de polyclinique interne. Ces dépenses ne sont que temporaires. Sans préjuger les besoins à venir, le Gouvernement croit pouvoir ajourner toute proposition nouvelle concernant le matériel des Universités jusqu'à ce que la situation soit mieux connue

ART. 53. — *Frais de rédaction et de publication du 12<sup>e</sup> rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur.*

Crédit demandé pour 1887 . . . . .	fr.	7,000	»
Crédit proposé pour 1886. . . . .		»	
<hr/>			
En plus pour 1887. . . . .	fr.	7,000	»

Le libellé de l'article explique suffisamment la destination du crédit.

CHAPITRE XII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 67 (ancien). — *Frais de rédaction et de publication du 11<sup>e</sup> rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1887 . . . . .	fr.	»	
Crédit proposé pour 1886. . . . .		10,000	»
<hr/>			
En moins pour 1887 . . . . .	fr.	10,000	»

La somme de 10,000 francs, portée pour cet objet en 1886, disparaît du Budget de 1887.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE XIII.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 72. — *Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1887 . . . . .	fr.	404,000	»
Crédit proposé pour 1886 . . . . .		400,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1887 . . . . .	fr.	4,000	»

Cette augmentation provient de ce que le chiffre du crédit a été mis en rapport avec la dépense réelle telle qu'elle résulte du tableau qui figure à la suite de l'article 72 dans les Développements du Budget. Ce n'est qu'un transfert opéré de l'article 83.

ART. 83. — *Publications intéressant l'instruction primaire. — Rapport triennal de l'enseignement primaire.*

Crédit demandé pour 1887 . . . . .	fr.	84,000	»
Crédit proposé pour 1886 . . . . .		70,000	»
		<hr/>	
En moins pour 1887 . . . . .	fr.	19,000	»

Cette diminution provient, d'une part, de la suppression du crédit de 15,000 francs, figurant au Budget de 1886, pour payer les frais de rédaction et de publication du 14<sup>e</sup> rapport triennal sur l'état de l'enseignement primaire et, d'autre part, de la réduction du crédit relatif aux publications intéressant l'instruction primaire, par suite du transfert opéré à l'article 72.

En vue de satisfaire à la demande de la section centrale, on s'est conformé aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté royal du 19 février 1848, portant que les dépenses du personnel ne pourront plus être confondues dans un même article avec les dépenses relatives au matériel.

Plusieurs articles du Budget ont été scindés dans ce sens.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES.**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1887, est fixé à la somme de vingt-deux millions cinq mille quatre cent vingt-un francs (22,003,421 francs) conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 23 février 1886.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre  
de l'Intérieur et de l'Instruction publique,*

**THONISSEN.**

*Le Ministre des Finances,*

**A. BEERNAERT.**

---

(160)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup></b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE</b>			
1	Tratement du Ministre	21,000	
2	Tratement des fonctionnaires, employés et gens de service, frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale	420,000	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses, frais du Bulletin du Ministère	56,020	
4	Bibliothèque du Département achat de livres, abonnements et souscriptions, frais d'impression, de brochage de cartonnage et de reliure, confection du catalogue, matériel de la bibliothèque	5 000	
5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	18,578	
6	Frais de route et de séjour, missions	6,800	
7	Musée scolaire de l'Etat pour les trois degrés de l'enseignement public personnel et matériel Expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	36,000	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement à des fonctionnaires et employés de l'Etat ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1886, termes à liquider entièrement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année	38,800	
9	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art 5 de la loi du 16 mai 1876), intervention de l'Etat dans le paiement des pensions à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou orphelins de professeurs et instituteurs pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884)	244,000	
10	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1887	1,434	971,240
11	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	38,000	
12	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'Administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 30 mars 1865	7,512	
	<b>A REPORTER</b> fr		<b>971,240</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	971,249 »
13	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires, à des veuves et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires, qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1887, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours, s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessitante). . . . .	60,415 »	
14	Traitements des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique. . . .	14,000 »	
15	Frais de route et de séjour des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique.	6,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</b>			
16	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; traitement du membre-secrétaire et traitement du bibliothécaire; indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale. . . . .	12,000 »	
17	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales; vérification des registres de population; frais de déplacement; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; frais de réception et d'envoi de livres et autres documents . . . . .	28,000 »	40,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.</b>			
18	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .	438,800 »	
19	Traitements des employés, gens de service et gens de peine :		
	Province d'Anvers . . . . .	104,752 »	
	— de Brabant. . . . .	158,815 »	
	— de la Flandre occidentale . . . . .	131,985 »	
	— de la Flandre orientale . . . . .	136,911 »	
	— de Hainaut . . . . .	125,750 »	
	— de Liège . . . . .	117,752 »	
	— de Limbourg . . . . .	78,185 »	
	— de Luxembourg . . . . .	73,737 »	
	— de Namur . . . . .	101,824 »	
	Les diverses provinces (somme à répartir). . . . .	10,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	1,011,249 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	»	1,011,249 *
20	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :		
	Province d'Anvers. . . . . 27,000 »		
	— de Brabant. . . . . 27,000 »		
	— de la Flandre occidentale . . . . . 27,000 »		
	— de la Flandre orientale . . . . . 27,000 »		
	— de Hainaut. . . . . 27,000 »	251,000 »	
	— de Liège . . . . . 51,500 »		
	— de Limbourg . . . . . 20,700 »		
	— de Luxembourg . . . . . 20,700 »		
	— de Namur . . . . . 24,000 »		
21	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés :		
	Traitements des commissaires . . . . . 216,500 »		2,300,789 *
	Frais de bureau . . . . . 44,400 »		
	Traitements des employés . . . . . 190,500 »	466,400 »	
	Frais et travaux extraordinaires pour la révision des listes électorales à mettre à exécution le 1 <sup>er</sup> mai 1887 . . . . . 15,000 »		
22	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume . . . . .	45,000 »	
23	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales . . . . .	15,000 »	
24	Frais des examens de capacité électorale. — Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel. — Matériel et frais d'impressions; dépenses diverses; écritures et travaux des membres du personnel, relatifs à l'exécution des dispositions de la loi du 24 août 1885. . . . .	87,000 »	
25	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif) . . . . .	6,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	»	3,321,018 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	3,321,018 •
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	MILICE.		
26	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux Gouverneurs et membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de révision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de révision. Vacations des médecins et chirurgiens . . .	114,000 •	} 142,000 •
27	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Frais de recours en cassation. Rédaction, mise en ordre, publication et expédition du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses. . . . .	28,000 •	
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	GARDE CIVIQUE.		
28	Inspection générale : traitements ou indemnités. Frais de route et de séjour; frais de bureau, entretien, éclairage et chauffage des locaux; frais divers. Commandants supérieurs : indemnités pour frais de bureau. Frais de rédaction et de publication des décisions et arrêts en matière de garde civique. . . . .	27,000 •	} 45,000 •
29	Magasin central d'armement et d'équipement; frais de route et de séjour; entretien des locaux. Indemnités et salaires. Achat, numérotage, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement; frais divers. Achat et reliure d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impression, calligraphie et expédition des états de signalement et des brevets pour officiers (une somme de 5,000 francs pourra être transférée à l'art. 32).	15,000 •	
30	Personnel du magasin central du matériel de la garde civique . . . . .	3,000 •	
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	FÊTES NATIONALES.		
31	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination. . . . .	34,000 •	} 105,200 •
32	Tir national : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie; frais d'organisation des grands concours annuels; dépenses diverses. Subsidés pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées, prix de tir . . .	64,000 •	
33	Personnel permanent du tir (une somme de 2,000 francs pourra être transférée à l'art. 28).	5,200 •	
	A REPORTER. . . . fr.	•	3,011,218 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	REPORT. . . . . fr.	•	5,611,218 •
	<b>CHAPITRE VII.</b>  DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
54	Décoration civique; récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression, traduction, calligraphie et expédition des diplômes, frais de distribution, etc. . . . .	20,000 •	20,000 •
	<b>CHAPITRE VIII.</b>  LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
35	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés . . . . .  La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée :  1 <sup>o</sup> A desservir de nouvelles pensions; 2 <sup>o</sup> A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,200 francs; 3 <sup>o</sup> A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre maximum de 400 francs.	200,000 •	300,000 •
56	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles . . . . .	100,000 •	
	<b>CHAPITRE IX.</b>  VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
57	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . .	2,000,000 •	
58	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers. . . . .	68,000 •	2,068,000 •
59	Frais de route et de séjour de l'inspection. . . . .	10,000 •	
40	Frais de bureau et matériel de l'inspection . . . . .	4,000 •	
	A REPORTER. . . . . fr.	•	6,018,218 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	REPORT	fr	6,013,218
	<b>CHAPITRE X</b> SERVICE DE SANTÉ		
41	Inspection du service de santé et d'hygiène, inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation, personnel, frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections, frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies, encouragements à la vaccine, officier vaccinogène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études. 1 <sup>o</sup> pour les aider à s'établir, 2 <sup>o</sup> pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Frais des conférences pour les élèves droguistes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales, subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique, indemnités de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène.	200,000	
42	Académie royale de médecine	33,500	233,500
	<b>CHAPITRE XI</b> ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
43	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, traitement du secrétaire	1,000	
44	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil, impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés pour ledit conseil. Bibliothèque. Acquisition d'ouvrages et reliures, dépenses et frais divers	2,000	
45	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'Etat	1,172,420	
46	Matériel des Universités de l'Etat et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique	268,500	
47	Bourses universitaires, bourses de voyage, frais de concours pour la collation de ces bourses	76,000	
48	Jury central, frais de voyage et indemnités de vacation des membres du jury, matériel, salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargé des travaux matériels d'organisation	58,000	1,626,420
49	Indemnités aux professeurs des Universités de l'Etat anciens membres des jurys combinés	13,500	
50	Commission d'entretènement. Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission. Traitement du commis de la commission	11,000	
51	Concours de l'enseignement supérieur, frais de ce concours, impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités	6,000	
52	Subsidés pour encourager la publication des travaux des membres du personnel enseignant des Universités de l'Etat et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	14,000	
53	Frais de rédaction et de publication du 12 <sup>e</sup> rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur	7,000	
	A REPORTER	fr	7,876,138

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887**

Articles	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	Report	fr	7,876,158 »
	<b>CHAPITRE XII</b> <b>ENSEIGNEMENT MOYEN</b>		
54	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen Traitement du secrétaire	2,000 »	
55	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil, impressions autographiques copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil Bibliothèque acquisition d'ouvrages et reliures Dépenses et frais divers	4,000 »	
56	Inspection des établissements d'instruction moyenne personnel, traitements et indemnités Frais de voyage, missions, rémunérations, frais de bureau	21,500 »	
57	Inspection des établissements d'instruction moyenne, frais de voyage, missions, rémunérations, frais de bureau	19,750 »	
58	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège, personnel, traitements ou indemnités Section normale spéciale des langues modernes, à Liège, personnel, traitements ou indemnités Section normale des sciences et cours normaux flamands à Gand, personnel, traitements ou indemnités Ecoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges, personnel, traitements ou indemnités Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège, personnel, traitements ou indemnités Ecoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré, personnel administratif et enseignant, augmentations de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875	170,515 »	
59	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège Inspection frais de route et de séjour, matériel Section normale spéciale des langues modernes à Liège matériel École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand, matériel Ecoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges, matériel Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles, matériel Ecoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré Bourses d'étude, subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 1 <sup>er</sup> degré, ayant terminé leurs études, pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers	99,780	
60	Jurys d'examen de l'enseignement moyen Frais de voyage de séance et de vacation, indemnités et rémunérations de toute espèce	60,200	
61	Jury d'examen de l'enseignement moyen, matériel	1,500 »	3,822,732 »
62	Athénées royales (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850), personnel, traitements indemnités suppléments de minerval, subsides Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881), personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides Ecoles moyennes (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850) Personnel, traitements, indemnités, subsides Ecoles moyennes (loi du 15 juin 1881), personnel, traitements, indemnités, subsides Complément de traitement à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux.	3,111,198 »	
63	Athénées ou collèges royaux Sections industrielles et commerciales Fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce à Anvers	4,000 »	
64	Ecoles moyennes -- Bourses	33,300 »	
65	Etablissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons Subsides aux provinces et aux communes	154,371	
	A REPORTER	fr	11,698,870 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	.	11,698,870 »
66	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsidés . . . . .	25,000 »	
67	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fournitures et frais divers . . . . .	30,000 »	
68	Professeurs de l'enseignement moyen du premier et du second degré sans emploi. Indemnités . . . . .	3,120 »	
69	Traitements de disponibilité accordés à des professeurs de l'enseignement moyen . . . . .	65,000 »	
70	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités . . . . .	17,500 »	
71	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire, à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850. Acquisitions; reliures et autres dépenses . . . . .	2,000 »	
<b>CHAPITRE XIII.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>			
72	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité . . . . .	404,000 »	
73	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1 <sup>o</sup> aux inspecteurs principaux; 2 <sup>o</sup> aux inspecteurs cantonaux; 3 <sup>o</sup> aux inspectrices déléguées. . . . .	164,800 »	
74	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les institutrices et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées, à organiser dans un certain nombre d'écoles normales de l'État et d'écoles normales agréées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers. . . . .	809,570 »	
75	Frais des divers jurys de l'enseignement primaire . . . . .	22,000 »	
76	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil, indemnités du secrétaire, du secrétaire adjoint . . . . .	6,500 »	
77	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire: impressions et dépenses diverses. . . . .	500 »	
78	Frais d'impressions, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .	6,000 »	10,500,551 »
70	Amélioration et location de locaux et matériel des écoles et sections normales de l'État . . . . .	121,581 »	
80	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agréées . . . . .	400,000 »	
81	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. . . . .	145,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	.	21,909,421 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	•	21,999,421 •
82	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans types. . . . .	100,000 •	
83	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes. Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du budget de l'école d'application. Part de l'Etat dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux. Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des cours d'adultes . . . . .	8,030,000 •	
84	Frais des concours entre les élèves des écoles primaires. Frais des concours entre les élèves des écoles d'adultes Récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours. . . . .	40,000 •	
85	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire . . . . .	31,000 •	
<b>CHAPITRE XIV.</b>			
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
86	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	6,000 •	6,000 •
TOTAL POUR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. . . . . fr.			22,005,421 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 25 février 1886.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de  
l'Instruction publique,*

THONISSEN.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

(170)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**ET**

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

pour l'exercice 1887.



## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																					
CHAPITRE I <sup>er</sup> .																																																																							
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																							
1	a.	Traitement du Ministre . . . . .																																																																					
		— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .				414,090																																																																	
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>DÉSIGNATION PAR GRADES</th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>CLASSE.</th> <th>TRAITEMENT par an</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> <th>Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td>1</td> <td>"</td> <td>12,000</td> <td>12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux . . . . .</td> <td>5</td> <td>"</td> <td>9,000, 11,000 et 12,000</td> <td>55,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td>6</td> <td>"</td> <td>Max 8,000</td> <td>48,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td>6</td> <td>"</td> <td>Max 6,500</td> <td>39,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td>12</td> <td>"</td> <td>Max 5,000</td> <td>60,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis rédacteurs . . . . .</td> <td>56</td> <td>1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl.</td> <td>2,200 à 4,000</td> <td>110,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td>24</td> <td>1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> cl.</td> <td>1,400 à 2,600</td> <td>47,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Agents auxiliaires . . . . .</td> <td>1</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>1,400</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Huissiers et gens de service . . . . .</td> <td>29</td> <td>"</td> <td>800 à 2,400</td> <td>45,090</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td style="text-align: right;">414,090</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				DÉSIGNATION PAR GRADES	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an	MONTANT de la dépense.	Observations.	Secrétaire général . . . . .	1	"	12,000	12,000		Directeurs généraux . . . . .	5	"	9,000, 11,000 et 12,000	55,000		Directeurs . . . . .	6	"	Max 8,000	48,000		Chefs de division . . . . .	6	"	Max 6,500	39,000		Chefs de bureau . . . . .	12	"	Max 5,000	60,000		Commis rédacteurs . . . . .	56	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000	110,000		Commis d'ordre . . . . .	24	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600	47,800		Agents auxiliaires . . . . .	1	"	"	1,400		Huissiers et gens de service . . . . .	29	"	800 à 2,400	45,090						414,090	
DÉSIGNATION PAR GRADES	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																		
Secrétaire général . . . . .	1	"	12,000	12,000																																																																			
Directeurs généraux . . . . .	5	"	9,000, 11,000 et 12,000	55,000																																																																			
Directeurs . . . . .	6	"	Max 8,000	48,000																																																																			
Chefs de division . . . . .	6	"	Max 6,500	39,000																																																																			
Chefs de bureau . . . . .	12	"	Max 5,000	60,000																																																																			
Commis rédacteurs . . . . .	56	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000	110,000																																																																			
Commis d'ordre . . . . .	24	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600	47,800																																																																			
Agents auxiliaires . . . . .	1	"	"	1,400																																																																			
Huissiers et gens de service . . . . .	29	"	800 à 2,400	45,090																																																																			
				414,090																																																																			
	b.	Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . . . .				6,000																																																																	
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses . . . . .				51,620																																																																	
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .				5,000																																																																	
4		Bibliothèque du Département. — Achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque . . . . .																																																																					
5		Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .																																																																					
6		Frais de route et de séjour; missions . . . . .																																																																					
7		Musée scolaire de l'État, pour les trois degrés de l'enseignement public. — Personnel et matériel; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . .																																																																					
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th>NOMBRE d'agents</th> <th>CLASSE.</th> <th>TRAITEMENT par an.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> <th>Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conservateur . . . . .</td> <td>1</td> <td>"</td> <td>5,500</td> <td>5,500</td> <td rowspan="3">Situation au mois de février 1886.</td> </tr> <tr> <td>Employés . . . . .</td> <td>5</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>7,800</td> </tr> <tr> <td>Huissiers et gens de service . . . . .</td> <td>5</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>6,500</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td style="text-align: right;">19,600</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Conservateur . . . . .	1	"	5,500	5,500	Situation au mois de février 1886.	Employés . . . . .	5	"	"	7,800	Huissiers et gens de service . . . . .	5	"	"	6,500					19,600																																							
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																		
Conservateur . . . . .	1	"	5,500	5,500	Situation au mois de février 1886.																																																																		
Employés . . . . .	5	"	"	7,800																																																																			
Huissiers et gens de service . . . . .	5	"	"	6,500																																																																			
				19,600																																																																			
A REPORTER. . . . fr.																																																																							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.		
21,000	21,000	»	»	21,000	
420,090	420,090	»	»	407,310	
56,620	56,620	»	»	60,500	
5,000	5,000	»	»	5,000	
18,578	18,578	»	»	18,578	
6,800	6,800	»	»	6,800	
36,000	36,000	»	»	54,000	
564,088	564,088	»	»	575,188	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																											
		REPORT. . . . . fr.																											
8	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement à des fonctionnaires et employés de l'État et à des professeurs et instituteurs communaux et prenant cours en 1886; termes à liquider antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année . . . . .																											
9	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 3 de la loi du 16 mai 1876) . . . . . 209,000 »																											
	b.	Intervention de l'État dans le paiement des pensions à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou orphelins de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884) . . . . . 35,000 »																											
10	»	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1887 . . . . .																											
11	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .																											
12	»	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public, par la Caisse des veuves et orphelins, des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'Instruction publique, en conformité de la loi du 30 mars 1865 . . . . .																											
13	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires; à des veuves et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1887, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessitante.) . . . . .																											
14	»	Traitements des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique . . . . .																											
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Arts du dessin . . . . .</td> <td>4 <sup>(1)</sup></td> <td>•</td> <td><sup>(2)</sup> 1,500 et 2,500</td> <td><sup>(2)</sup> 8,000</td> <td rowspan="2">(1) 2 inspecteurs 2 inspecteurs adjoints (2) Part payée par le Département de l'intérieur et de l'Instruction publique.</td> </tr> <tr> <td>Gymnastique. . . . .</td> <td>1</td> <td>•</td> <td>•</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">14,000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Arts du dessin . . . . .	4 <sup>(1)</sup>	•	<sup>(2)</sup> 1,500 et 2,500	<sup>(2)</sup> 8,000	(1) 2 inspecteurs 2 inspecteurs adjoints (2) Part payée par le Département de l'intérieur et de l'Instruction publique.	Gymnastique. . . . .	1	•	•	6,000					14,000	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																								
Arts du dessin . . . . .	4 <sup>(1)</sup>	•	<sup>(2)</sup> 1,500 et 2,500	<sup>(2)</sup> 8,000	(1) 2 inspecteurs 2 inspecteurs adjoints (2) Part payée par le Département de l'intérieur et de l'Instruction publique.																								
Gymnastique. . . . .	1	•	•	6,000																									
				14,000																									
15	»	Frais de route et de séjour des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique . . . . .																											
		TOTAL DU CHAPITRE I. . . . . fr.																											
<b>CHAPITRE II.</b>																													
STATISTIQUE GÉNÉRALE.																													
16	»	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; traitement du membre secrétaire et traitement du bibliothécaire. — Indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale. . . . .																											
		A REPORTER . . . . . fr.																											

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS. demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.		
564,088	564,088	»	»	573,188	
58,800	58,800	»	»	58,800	
244,000	244,000	»	»	281,268	
1,434	1,434	»	»	5,000	
53,000	53,000	»	»	53,000	
7,512	7,512	»	»	8,040	
60,415	60,415	»	»	76,175	
14,000	14,000	»	»	14,000	
6,000	6,000	»	»	6,000	
971,249	971,249	»	»	»	
DIFFÉRENCE . . fr.		»			
12,000	12,000	»	»	13,000	
12,000	12,000	»	»	13,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																										
		REPORT. . . . . fr.																										
17	a.	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales. — Vérification des registres de population. -- Frais de déplacement . . . . . 9,000																										
	b.	Frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. — Frais de réception et d'envoi de livres et autres documents. . . . . 49,000																										
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.																										
<b>CHAPITRE III.</b>																												
AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.																												
18	▸	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .																										
		Traitements des employés, gens de service et gens de peine :																										
19	a.	Province d'Anvers. . . . . 104,752																										
	b.	— de Brabant. . . . . 138,813																										
	c.	— de la Flandre occidentale . . . . . 131,965																										
	d.	— de la Flandre orientale. . . . . 136,911																										
	e.	— de Hainaut . . . . . 125,730																										
	f.	— de Liège . . . . . 117,752																										
	g.	— de Limbourg . . . . . 78,185																										
	h.	— de Luxembourg . . . . . 75,737																										
	i.	— de Namur . . . . . 101,824																										
	j.	Les diverses provinces (somme à répartir) . . . . . 10,000																										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">PROVINCES.</th> <th style="width: 40%;">GRADES.</th> <th style="width: 30%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.</td> <td>Directeur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de division . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau. . . . .</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Limbourg et Luxembourg. . . . .</td> <td>Directeur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de division. . . . .</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau. . . . .</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 3,800</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Dans toutes les provinces . . . . .</td> <td>Commis de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Id. de 2<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,200</td> </tr> <tr> <td>Id. de 3<sup>e</sup> classe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1,300 à 1,600</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaires. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,200</td> </tr> </tbody> </table>			PROVINCES.	GRADES.	TRAITEMENTS.	Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.	Directeur . . . . .	6,000	Chef de division . . . . .	4,500 à 5,500	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 4,000	Limbourg et Luxembourg. . . . .	Directeur . . . . .	5,500	Chef de division. . . . .	4,200 à 5,000	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 3,800	Dans toutes les provinces . . . . .	Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,400 à 3,000	Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 à 2,200	Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,300 à 1,600	Expéditionnaires. . . . .	1,000 à 1,200
PROVINCES.	GRADES.	TRAITEMENTS.																										
Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Namur.	Directeur . . . . .	6,000																										
	Chef de division . . . . .	4,500 à 5,500																										
	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 4,000																										
Limbourg et Luxembourg. . . . .	Directeur . . . . .	5,500																										
	Chef de division. . . . .	4,200 à 5,000																										
	Chef de bureau. . . . .	3,200 à 3,800																										
Dans toutes les provinces . . . . .	Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,400 à 3,000																										
	Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 à 2,200																										
	Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,300 à 1,600																										
	Expéditionnaires. . . . .	1,000 à 1,200																										
		A REPORTER. . . . . fr.																										

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
12,000	12,000	»	»	13,000	
28,000	28,000	»	»	27,000	
40,000	40,000	»	»	40,000	
DIFFÉRENCE . fr.		»			
438,800	438,800	»	»	438,800	
1,019,669	1,019,669	»	»	1,009,669	
1,458,469	1,458,469	»	»	1,448,469	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :	
	a.	Province d'Anvers . . . . .	27,000 »
	b.	— de Brabant . . . . .	27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale . . . . .	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale. . . . .	27,000 »
20	e.	— de Hainaut . . . . .	27,000 »
	f.	— de Liège . . . . .	31,500 »
	g.	— de Limbourg . . . . .	20,700 »
	h.	— de Luxembourg . . . . .	20,700 »
	i.	— de Namur . . . . .	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; — traitements des employés :	
	a.	Traitements des commissaires. . . . .	216,500 »
21	b.	Frais de bureau . . . . .	44,400 »
	c.	Traitements des employés . . . . .	190,500 »
	d.	Frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 <sup>er</sup> mai 1887 . . . . .	15,000 »
22	a.	Frais de route et de tournées . . . . .	38,900 »
	b.	Missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume. . . . .	6,100 »
23	»	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales. . . . .	
24	»	Frais des examens de capacité électorale. — Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel. — Matériel et frais d'impression. — Dépenses diverses. — Écritures et travaux des membres du personnel, relatifs à l'exécution des dispositions de la loi du 24 août 1883.	
25	»	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif) . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . .	fr.
		<b>CHAPITRE IV.</b>	
		<b>MILICE.</b>	
26	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux Gouverneurs et membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. — Vacations des médecins et chirurgiens. . . . .	
27	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. — Matériel indispensable aux opérations de la milice. — Frais de recours en cassation. — Rédaction, mise en ordre, publication et expédition du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses. . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . .	fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
1,458,469	1,458,469	»	»	1,448,469	
251,900	251,900	»	»	251,900	
466,400	466,400	»	»	463,400	
45,000	45,000	»	»	45,000	
15,000	15,000	»	»	15,000	
87,000	87,000	»	»	180,000	
6,000	60,000	»	54,000	6,000	
2,309,769	2,363,769	»	54,000	2,383,769	
DIMINUTION. . . fr.		54,000			
114,000	114,000	»	»	114,000	
28,000	28,000	»	»	50,000	
142,000	142,000	»	»	144,000	
DIFFÉRENCE. . . fr.		»			



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
27,000 »	27,000 »	»	»	27,000 »	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	
3,000 »	3,000 »	»	»	4,500 »	
45,000 »	45,000 »	»	»	46,500 »	
DIFFÉRENCE. . . .fr.		»			
34,000 »	34,000 »	»	»	34,000 »	
34,000 »	34,000 »	»	»	34,000 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
32	a.	Tir national : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, frais d'organisation des grands concours annuels; dépenses diverses . . . . . fr. 44,000 »
	b.	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées, prix de tir . . . . . 20,000 »
33	»	Personnel permanent du tir. (Une somme de 2,000 francs pourra être transférée à l'article 28) .
		TOTAL DU CHAPITRE VI . . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VII.</b>
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.
34	»	Décoration civique; récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression, traduction, calligraphie et expédition des diplômes; frais de distribution, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE VIII.</b>
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.
35	»	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés . . . . .
		<small>La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 francs, sera affectée: 1° à desservir de nouvelles pensions; 2° à augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,200 francs; 3° à augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre maximum de 400 francs.</small>
36	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE IX.</b>
		VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.
37	a.	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. . . . . fr. 1,850,000 »
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . . 150,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.

## DEVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSANT.	DIMINUTION.		
34,000	34,000	»	»	34,000	
64,000	64,000	»	»	64,000	
5,200	5,200	»	»	5,200	
103,200	103,200	»	»	103,200	
DIFFÉRENCE. . . fr.		»			
20,000	20,000	»	»	20,000	
20,000	20,000	»	»	20,000	
DIFFÉRENCE. . . fr.		»			
200,000	200,000	»	»	200,000	
100,000	100,000	»	»	100,000	
500,000	300,000	»	»	300,000	
DIFFÉRENCE. . . fr.		»			
2,000,000					
2,000,000	»	»	»	»	



## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
2,000,000					
68,000	2,082,000	,	,	2,250,000	
10,000 4,000					
2,082,000	2,082,000	,	,	2,250,000	
DIFFÉRENCE. . . fr.					
200,000	200,000	,	,	200,000	
200,000	200,000	,	,	200,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																									
		REPORT. . . . . fr.																																																																																																									
41 (suite.)	k.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour . . . . . 9,000 »																																																																																																									
	l.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. . . . . 3,000 »																																																																																																									
	m.	Frais de participation aux Expositions et aux Congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. . . . . 5,000 »																																																																																																									
42	»	Académie royale de médecine. . . . .																																																																																																									
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1881 à 1883, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 (pour mémoire). . . . .																																																																																																									
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.																																																																																																									
		<b>CHAPITRE XI.</b>																																																																																																									
		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.																																																																																																									
43	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur. Traitement du secrétaire. . . . .																																																																																																									
44	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur: Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil. Bibliothèque; acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . .																																																																																																									
45	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État.																																																																																																									
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th>NOMBRE d'agents</th> <th>CLASSE.</th> <th>TRAITEMENT par an.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> <th>Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;"><i>Université de Gand.</i></td> </tr> <tr> <td>Professeurs ordinaires. . . . .</td> <td>37</td> <td>»</td> <td>7,000 à 8,000</td> <td>278,000</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: top;">L'indication de la dépense, par catégories d'agents n'est qu'approximative.</td> </tr> <tr> <td>— extraordinaires. . . . .</td> <td>8</td> <td>»</td> <td>5,000</td> <td>40,000</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours . . . . .</td> <td>7</td> <td>»</td> <td>2,000 à 2,500</td> <td>16,500</td> </tr> <tr> <td>Assistants . . . . .</td> <td>12</td> <td>»</td> <td>2,500</td> <td>29,600</td> </tr> <tr> <td>Répétiteurs . . . . .</td> <td>6</td> <td>»</td> <td>2,500</td> <td>16,000</td> </tr> <tr> <td>Maîtres de dessin. . . . .</td> <td>3</td> <td>»</td> <td>2,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>Personnel administratif . . . . .</td> <td>42</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>84,870</td> </tr> <tr> <td>Ecole du génie civil . . . . .</td> <td>16</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>85,100</td> </tr> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;"><i>Université de Liège.</i></td> </tr> <tr> <td>Administrateur-inspecteur, directeur des écoles spéciales . . . . .</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>9,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>Professeurs ordinaires, inspecteurs des études . . . . .</td> <td>2</td> <td>»</td> <td>8,500 et 9,500</td> <td>18,000</td> </tr> <tr> <td>Professeurs ordinaires. . . . .</td> <td>42</td> <td>»</td> <td>7,000</td> <td>294,000</td> </tr> <tr> <td>— extraordinaires. . . . .</td> <td>11</td> <td>»</td> <td>5,000</td> <td>55,000</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours. . . . .</td> <td>12</td> <td>»</td> <td>3,000 à 5,000</td> <td>46,800</td> </tr> <tr> <td>Répétiteurs . . . . .</td> <td>8</td> <td>»</td> <td>2,000 à 5,000</td> <td>22,500</td> </tr> <tr> <td>Personnel administratif . . . . .</td> <td>86</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>149,550</td> </tr> <tr> <td>Traitements complémentaires des professeurs ordinaires. (Art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849). . . . .</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>20,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right; border: 1px solid black;">1,172,420</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	<i>Université de Gand.</i>						Professeurs ordinaires. . . . .	37	»	7,000 à 8,000	278,000	L'indication de la dépense, par catégories d'agents n'est qu'approximative.	— extraordinaires. . . . .	8	»	5,000	40,000	Chargés de cours . . . . .	7	»	2,000 à 2,500	16,500	Assistants . . . . .	12	»	2,500	29,600	Répétiteurs . . . . .	6	»	2,500	16,000	Maîtres de dessin. . . . .	3	»	2,500	7,500	Personnel administratif . . . . .	42	»	»	84,870	Ecole du génie civil . . . . .	16	»	»	85,100	<i>Université de Liège.</i>						Administrateur-inspecteur, directeur des écoles spéciales . . . . .	1	»	9,000	9,000	Professeurs ordinaires, inspecteurs des études . . . . .	2	»	8,500 et 9,500	18,000	Professeurs ordinaires. . . . .	42	»	7,000	294,000	— extraordinaires. . . . .	11	»	5,000	55,000	Chargés de cours. . . . .	12	»	3,000 à 5,000	46,800	Répétiteurs . . . . .	8	»	2,000 à 5,000	22,500	Personnel administratif . . . . .	86	»	»	149,550	Traitements complémentaires des professeurs ordinaires. (Art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849). . . . .	»	»	»	20,000					1,172,420	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																																																						
<i>Université de Gand.</i>																																																																																																											
Professeurs ordinaires. . . . .	37	»	7,000 à 8,000	278,000	L'indication de la dépense, par catégories d'agents n'est qu'approximative.																																																																																																						
— extraordinaires. . . . .	8	»	5,000	40,000																																																																																																							
Chargés de cours . . . . .	7	»	2,000 à 2,500	16,500																																																																																																							
Assistants . . . . .	12	»	2,500	29,600																																																																																																							
Répétiteurs . . . . .	6	»	2,500	16,000																																																																																																							
Maîtres de dessin. . . . .	3	»	2,500	7,500																																																																																																							
Personnel administratif . . . . .	42	»	»	84,870																																																																																																							
Ecole du génie civil . . . . .	16	»	»	85,100																																																																																																							
<i>Université de Liège.</i>																																																																																																											
Administrateur-inspecteur, directeur des écoles spéciales . . . . .	1	»	9,000	9,000																																																																																																							
Professeurs ordinaires, inspecteurs des études . . . . .	2	»	8,500 et 9,500	18,000																																																																																																							
Professeurs ordinaires. . . . .	42	»	7,000	294,000																																																																																																							
— extraordinaires. . . . .	11	»	5,000	55,000																																																																																																							
Chargés de cours. . . . .	12	»	3,000 à 5,000	46,800																																																																																																							
Répétiteurs . . . . .	8	»	2,000 à 5,000	22,500																																																																																																							
Personnel administratif . . . . .	86	»	»	149,550																																																																																																							
Traitements complémentaires des professeurs ordinaires. (Art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849). . . . .	»	»	»	20,000																																																																																																							
				1,172,420																																																																																																							
		A REPORTER. . . . . fr.																																																																																																									

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS. demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
200,000	200,000	»	»	200,000	
35,500	53,500	»	»	53,500	
»	5,000	»	5,000	»	
235,500	238,500	»	5,000	233,500	
DIMINUTION . . fr.		5,000			
1,000	1,000	»	»	1,000	
2,000	2,000	»	»	2,000	
1,172,420	1,172,420	»	»	1,156,120	
1,175,420	1,175,420	»	»	1,139,120	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
		REPORT. . . . fr.																					
46	»	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique . .																					
47	»	Bourses universitaires; bourses de voyage. Frais de concours pour la collation de ces bourses. .																					
48	a.	Jury central. Frais de voyage et indemnités de vacation des membres du jury . . 50,000 »																					
	b.	Matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation . . . . . 8,000 »																					
49	»	Indemnités aux professeurs des Universités de l'État, anciens membres des jurys combinés . .																					
50	a.	Commission d'entérinement. Frais de route et de séjour et indemnités de séances aux membres. Matériel de la commission . . . . . 9,000 »																					
	b.	Traitement du commis de la commission . . . . . 2,000 »																					
51	»	Concours de l'enseignement supérieur. Frais de ce concours. Impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités. . . . .																					
52	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel enseignant des Universités de l'État, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .																					
53	»	Frais de rédaction et de publication du douzième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur . . . . .																					
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.																					
<b>CHAPITRE XII.</b>																							
ENSEIGNEMENT MOYEN.																							
54	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Traitement du secrétaire. . . . .																					
55	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Frais de route, de séjour et de séance des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque; acquisitions d'ouvrages et reliures, dépenses et frais divers . .																					
56	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne. — Personnel; traitements et indemnités . . . . .																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général. . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 8,500</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">21,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,500</td> <td style="text-align: center;">21,500</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur général. . . . .	1	»	7,500 à 8,500	21,500		Inspecteurs . . . . .	2	»	6,000 à 7,500	21,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																		
Inspecteur général. . . . .	1	»	7,500 à 8,500	21,500																			
Inspecteurs . . . . .	2	»	6,000 à 7,500		21,500																		
57	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne. — Frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau . . . . .																					
58	a.	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. — Personnel; traitements ou indemnités . . . . . 40,315 »																					
	b.	Section normale spéciale des langues modernes, à Liège. — Personnel, traitements ou indemnités . . . . . 40,000 »																					
	c.	Section normale des sciences et cours normaux flamands, à Gand. — Personnel, traitements ou indemnités . . . . . 30,398 »																					
		A REPORTER. . . . . fr.																					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
1,173,420	1,173,420	»	»	1,159,120	
268,500	288,500	»	20,000	268,500	
76,000	76,000	»	»	90,000	
58,000	58,000	»	»	58,000	
13,500	13,500	»	»	14,970	
11,000	11,000	»	»	11,000	
6,000	6,000	»	»	6,000	
14,000	14,000	»	»	14,000	
7,000	»	7,000	»	»	
1,629,420	1,642,420	7,000	20,000	1,620,570	
DIMINUTION . . . fr.		13,000			
2,000	2,000	»	»	2,000	
4,000	4,000	»	»	4,000	
21,500		»	»	21,500	
	41,250				
19,750		»	»	19,750	
47,250	47,250	»	»	47,250	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
					REPORT. . . . . fr.		
	d.	Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges. -- Personnel, traitements ou indemnités. . . . .			32,012	»	
58 (suite.)	e.	Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège. — Personnel, traitements ou indemnités . . . . .			54,923	»	
	f.	Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré. — Personnel administratif et enseignant. — Augmentations de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875. . . . .			2,863	»	
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations
		École normale des humanités et section des langues modernes :					
		Directeur . . . . .	1	"	7,000	7,000	
		Professeurs . . . . .	15	"	Max 5,000	55,715	
		Secrétaire-surveillant . . . . .	1	"	2,600	2,600	
		Gens de service. . . . .	2	"	"	3,000	
		École normale des sciences. Cours normaux flamands :					
		Inspecteur des études . . . . .	1	"	"	1,000	
		Professeurs . . . . .	25	"	"	33,250	
		Écoles normales de l'enseignement moyen à Bruges et à Nivelles :					
		Directeurs . . . . .	2	"	2,150 à 2,600	4,750	
		Economés . . . . .	2	"	800	1,600	
		Professeurs . . . . .	22	"	Méd. 1,200	29,000	
		Maîtres d'études . . . . .	3	"	Max. 1,800	2,750	
		Concierges . . . . .	2	"	100	200	
		Sections normales moyennes de filles à Bruxelles et à Liège :					
		Directrices . . . . .	2	"	1,800 à 2,700	4,500	
		Professeurs . . . . .	34	"	500 à 1,800	32,950	
		Maîtresse d'études . . . . .	1	"	"	1,200	
		Économe . . . . .	1	"	"	250	
		Concierge . . . . .	1	"	"	350	
		Complément de la réorganisation de l'enseignement normal en exécution des arrêtés royaux du 3 mars 1885 . . . . .				6,635	
		Augmentations du litt. f . . . . .				2,863	
		TOTAL. . . . .				170,513	
							A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
47,250	47,250	»	»	47,250	
170,513	170,513	»	»	170,513	
217,763	217,763	»	»	217,763	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
					REPORT . . . . .	fr.
39	a.	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. — Inspection; frais de route et de séjour; matériel . . . . .			4,000	»
	b.	Section normale spéciale des langues modernes à Liège : matériel . . . . .			2,000	»
	c.	École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand : matériel . . . . .			500	»
	d.	Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges : matériel . . . . .			5,380	»
	e.	Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles : matériel.			5,100	»
	f.	Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré. — Bourses d'études, subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 1 <sup>er</sup> degré, ayant terminé leurs études, pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers . . . . .			82,800	»
60	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. — Frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce . . . . .				
64	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen; matériel . . . . .				
	a.	Athénées royales (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides. . . . .			816,978	»
	b.	Athénées ou collèges royales (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides . . . . .			501,974	»
62	c.	Écoles moyennes (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; subsides . . . . .			768,677	»
	d.	Écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; subsides . . . . .			989,569	»
	e.	Compléments de traitements à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux. . . . .			34,000	»
DÉSIGNATION PAR GRADES.		NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense. (Part de l'État)	TOTAL.
<i>Athénées royales.</i>						
	Préfets des études . . . . .	20	»	4,200 à 4,600	50,535	»
	Professeurs . . . . .	106	1 <sup>re</sup> classe.	3,700 à 4,100	256,000	»
	— . . . . .	110	2 <sup>e</sup> classe.	3,200 à 3,400	228,974	»
	— . . . . .	201	3 <sup>e</sup> classe.	2,600 à 2,900	326,233	»
	Professeurs de gymnastique. . . . .	26	»	1,200 à 1,600	24,266	»
	— de dessin . . . . .	28	»	1,200 à 1,800	28,000	»
	— de musique . . . . .	25	»	972	24,300	»
	Surveillants. . . . .	11	1 <sup>re</sup> classe.	2,600 à 2,800	19,800	»
	— . . . . .	70	2 <sup>e</sup> classe.	2,200 à 2,400	107,554	»
	Secrétaires-trésoriers . . . . .	25	»	1,460	24,332	»
	Professeurs intérimaires . . . . .	5	»	3,000	9,000	»
	Subside de l'État pour minerval sup- plémentaire. . . . .	482	»	»	161,157	»
	Compléments de traitements à des pro- fesseurs d'athénées attachés provisoi- rement à certains collèges commu- naux. . . . .	»	»	»	34,000	»
A REPORTER . . . . .					1,200,931	»
A REPORTER. . . . .						fr.

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
217,763	217,765	»	»	217,765	
99,780	99,780	»	»	119,780	
60,200	60,200	»	»	60,200	
1,500	1,500	»	»	1,500	
3,111,198	3,111,198	»	»	3,138,699	
3,490,441	3,490,441	»	»	3,537,942	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense. (Part de l'Etat.)	TOTAL.
					REPORT . . . . . fr.		
					REPORT . . . . .	1,299,951 *	
		Subsides pour traitements à titre personnel . . . . .	5	"	"	3,904 *	
		Subsides pour traitements exceptionnels alloués à titre de récompense . . . . .	50	"	"	24,000 *	
		Dépenses variables. { Frais de déplacement par application de l'art. 11 de l'arrêté royal du 14 juillet 1875 . . . . .	"	"	"	9,917 *	
			{ Suppléments en vertu de l'art. 4 de l'arrêté royal du 27 septembre 1880 . . . . .	"	"	"	15,110 *
		<i>Écoles moyennes.</i>					1,352,952 *
		Directeurs et directrices . . . . .	120	"	2,800 à 3,300	327,100 *	
		Régents et régentes . . . . .	57	1 <sup>re</sup> classe.	2,500 à 2,500	91,200 *	
		Id. . . . .	504	2 <sup>e</sup> classe.	2,000 à 2,200	504,000 *	
		Instituteurs et institutrices . . . . .	117	1 <sup>re</sup> classe.	2,000 à 2,200	251,500 *	
		Id. . . . .	505	2 <sup>e</sup> classe.	1,600 à 1,800	554,404 *	
		Professeurs de religion . . . . .	17	"	1,000 à 1,500	15,054 *	
		— de dessin . . . . .	129	"	800 à 1,000	78,200 *	
		— de gymnastique . . . . .	120	"	800 à 1,000	78,200 *	
		— de musique . . . . .	120	"	800 à 1,000	71,100 *	
		Surveillants . . . . .	7	"	575 à 1,400	4,800 *	
		Maîtresses d'ouvrages manuels . . . . .	56	"	400 à 800	14,400 *	
		Subsides de l'Etat pour traitements à titre personnel et exceptionnels . . . . .	62	"	"	22,000 *	
		Traitements supplémentaires en vertu de l'art. 9 de l'arr. roy. du 30 juin 1881.	80	"	500	40,000 *	
		Secrétaires trésoriers . . . . .	129	"	trait moyen. 385	55,110 *	
		Régents, régentes, instituteurs et institutrices intérimaires . . . . .	15	"	idem 1,700	22,500 *	
		Dépenses variables. { Frais de déplacement par application de l'art. 11 de l'arr. roy. du 14 juillet 1875 . . . . .	"	"	"	13,100 *	
			{ Suppléments en vertu de l'art. 4 de l'arr. roy. du 27 sept. 1880.	"	"	"	25,000 *
						1,758,246 *	
		TOTAL DE L'ARTICLE . . . . .					3,111,198 *
63	»	Athénées ou collèges royaux — Sections industrielles et commerciales. — Fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce à Anvers . . . . .					
64	»	Ecoles moyennes. — Bourses . . . . .					
65	»	Etablissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré pour garçons. — Subsides aux provinces et aux communes . . . . .					
66	»	Etablissements communaux d'enseignement moyen pour filles. — Subsides . . . . .					
67	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. — Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. — Impressions, fournitures et frais divers . . . . .					
68	»	Professeurs de l'enseignement moyen du 1 <sup>er</sup> et du 2 <sup>d</sup> degré sans emploi. — Indemnités . . . . .					
69	»	Traitements de disponibilité accordés à des professeurs de l'enseignement moyen . . . . .					
					A REPORTER . . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
3,490,441	3,490,441	>	>	3,557,942	
4,000	4,000	>	>	4,000	
33,300	33,300	>	>	33,300	
154,371	154,371	»	»	154,371	
23,000	23,000	»	»	23,000	
30,000	30,000	»	»	30,000	
3,120	3,120	»	»	3,120	
63,000	63,000	»	»	63,000	
3,803,252	3,803,252	>	>	3,870,733	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																			
		REPORT. . . . . fr.																																																			
70	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. — Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités. . . . .																																																			
71	»	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850. — Acquisitions, reliures et autres dépenses . . . . .																																																			
	»	Frais de rédaction et de publication du 11 <sup>e</sup> rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen ( <i>Pour mémoire</i> ) . . . . .																																																			
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.																																																			
<b>CHAPITRE XIII.</b>																																																					
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																					
72	»	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité . . . . .																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur des écoles normales . . .</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>7,500</td> <td>7,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspectrice des écoles normales . . .</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>1,500</td> <td>1,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vérificateur des économats . . . . .</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>4,000</td> <td>4,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs principaux . . . . .</td> <td>18</td> <td>»</td> <td>de 5,000 à 7,500</td> <td>110,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs cantonaux . . . . .</td> <td>80</td> <td>»</td> <td>de 3,000 à 4,500</td> <td>278,700</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilité, etc. . . . .</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td style="border: 1px solid black;">404,000</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur des écoles normales . . .	1	»	7,500	7,500		Inspectrice des écoles normales . . .	1	»	1,500	1,500		Vérificateur des économats . . . . .	1	»	4,000	4,000		Inspecteurs principaux . . . . .	18	»	de 5,000 à 7,500	110,800		Inspecteurs cantonaux . . . . .	80	»	de 3,000 à 4,500	278,700		Disponibilité, etc. . . . .	»	»	»	1,500						404,000	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																
Inspecteur des écoles normales . . .	1	»	7,500	7,500																																																	
Inspectrice des écoles normales . . .	1	»	1,500	1,500																																																	
Vérificateur des économats . . . . .	1	»	4,000	4,000																																																	
Inspecteurs principaux . . . . .	18	»	de 5,000 à 7,500	110,800																																																	
Inspecteurs cantonaux . . . . .	80	»	de 3,000 à 4,500	278,700																																																	
Disponibilité, etc. . . . .	»	»	»	1,500																																																	
				404,000																																																	
73	a.	Frais de voyage de l'inspecteur de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales . . . . .	4,000	»																																																	
	b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																			
		1 <sup>o</sup> Aux inspecteurs principaux . . . . .	45,200	»																																																	
		2 <sup>o</sup> Aux inspecteurs cantonaux . . . . .	96,000	»																																																	
		3 <sup>o</sup> Aux inspectrices déléguées . . . . .	21,600	»																																																	
74	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. . . . .	690,600	»																																																	
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État . . . . .	104,770	»																																																	
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées, à organiser dans un certain nombre d'écoles normales de l'État et d'écoles normales agréées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers . . . . .	14,000	»																																																	
		A REPORTER. . . . . fr.																																																			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1886.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
3,805,232	3,805,252	>	>	3,870,733	
17,500	17,500	>	>	17,800	
2,000	2,000	>	>	2,000	
>	10,000	>	10,000	>	
5,822,732	5,852,752	>	10,000	5,890,233	
DIMINUTION. . . fr.		10,000			
404,000	400,000	4,000	>	400,000	
164,800	164,800	>	>	164,800	
809,370	809,570	>	>	828,230	
1,378,170	1,374,170	4,000	>	1,393,030	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.
						REPORT. . . . fr.
		<b>Écoles normales d'instituteurs :</b>				
		Directeurs . . . . .	6	"	Max. 6,000	35,500
		Économés . . . . .	6	"	" 5,200	17,700
		Professeurs . . . . .	70	"	" 5,600	170,150
		Surveillants . . . . .	15	"	" 2,400	24,900
		Gens de service . . . . .	15	"	" 1,200	14,900
		<b>Sections normales d'instituteurs :</b>				
		Directeurs . . . . .	5	"	Max. 6,000	10,700
		Économés . . . . .	1	"	" 5,200	5,200
		Professeurs . . . . .	50	"	" 5,600	67,450
		Surveillants . . . . .	5	"	" 2,400	14,800
		Gens de service . . . . .	4	"	" 1,200	5,500
		<b>Écoles normales d'institutrices :</b>				
		Directrices . . . . .	6	"	Max. 4,000	16,000
		Économés . . . . .	6	"	" 2,200	8,400
		Régentes et professeurs . . . . .	46	"	" 5,600	100,400
		Maitresses d'études . . . . .	15	"	" 2,400	24,100
		Gens de service . . . . .	9	"	" 1,200	9,950
		<b>Sections normales d'institutrices :</b>				
		Directrices . . . . .	5	"	Max. 4,000	21,000
		Économés . . . . .	5	"	" 2,000	10,200
		Régentes et professeurs . . . . .	52	"	" 5,600	108,200
		Maitresses d'études . . . . .	18	"	" 2,400	26,050
		Gens de service . . . . .	5	"	" 1,200	5,700
						690,600
75	"	Frais des divers jurys de l'enseignement primaire . . . . .				
76	"	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de route aux membres; Jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil; indemnités du secrétaire et du secrétaire adjoint. . . . .				
77	"	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : Impressions et dépenses diverses . . . . .				
78	"	Frais d'impressions, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .				
79	"	Amélioration et location de locaux et matériel des écoles et sections normales de l'État. . . . .				
80	"	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agréées . . . . .				
81	a.	Frais des conférences des instituteurs. . . . .				125,000 »
	b.	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. . . . .				20,000 »
82	"	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types. . . . .				
	a.	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes . . . . .				6,455,000 »
	b.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du Budget de l'école d'application . . . . .				100,000 »
83	c.	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux . . . . .				475,000 »
	d.	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes; service annuel ordinaire des cours d'adultes . . . . .				1,000,000 »
						A REPORTER. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
1,578,170	1,473,050	4,000	»	1,593,050	
22,000	22,000	»	»	20,000	
6,500	6,500	»	»	6,500	
500	500	»	»	500	
6,000	6,000	»	»	6,000	
121,581	121,581	»	»	151,581	
400,000	400,000	»	»	400,000	
145,000	145,000	»	»	145,000	
100,000	100,000	»	»	100,000	
8,050,000	8,030,000	»	»	7,900,000	
10,205,551	10,205,551	4,000	»	10,122,411	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
10,205,551	10,205,551	4,000	>	10,122,411	
40,000	40,000	>	>	40,000	
51,000	70,000	>	19,000	55,000	
10,300,551	10,315,551	4,000	19,000	10,217,411	
DIMINUTION. . . fr.		15,000			
6,000	6,000	>	>	6,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII. IX. X. XI. XII. XIII. XIV	Administration centrale . . . . . Statistique générale. . . . . Affaires provinciales et électorales . . . . . Milice . . . . . Garde civique. . . . . Fêtes nationales . . . . . Décoration civique et récompenses pécuniaires . . . . . Légion d'honneur et Croix de fer . . . . . Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique . . . . . Service de santé. . . . . Enseignement supérieur . . . . . Enseignement moyen . . . . . Enseignement primaire. . . . . Dépenses imprévues . . . . .
	TOTAUX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
971,249 »	971,249 »	»	»	»	
40,000 »	40,000 »	»	»	»	
2,509,769 »	2,565,769 »	»	54,000 »	»	
142,000 »	142,000 »	»	»	»	
45,000 »	45,000 »	»	»	»	
105,200 »	105,200 »	»	»	»	
20,000 »	20,000 »	»	»	»	
500,000 »	500,000 »	»	»	»	
2,082,000 »	2,082,000 »	»	»	»	
255,500 »	258,500 »	»	5,000 »	»	
1,629,420 »	1,642,420 »	»	15,000 »	»	
5,822,752 »	5,852,752 »	»	10,000 »	»	
10,500,551 »	10,515,551 »	»	15,000 »	»	
6,000 »	6,000 »	»	»	»	
22,005,421 »	22,102,421 »	»	97,000 »	»	
DIMINUTION. . . fr.		97,000 »			

(204)